

ANNEXE 2.

Capitale du Champagne
EPERNAY

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur Jacques FROMM, Adjoint au Maire de la Commune d'Epernay certifie :

-avoir procédé, du 16 octobre au 14 décembre 2018 inclus, à l'affichage, à Mairie-Accueil, à la Mairie de quartier, à l'Hôtel de Ville et dans les locaux de l'enquête, de l'avis de publicité,

- avoir procédé à l'affichage conformément à l'article R 123-11 du Code de l'environnement, relatif à l'enquête publique pour le d'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine et de Site Patrimonial Remarquable (SPR) qui a eu lieu du 14 novembre au 14 décembre 2018,

- n'avoir reçu aucun courriel d'observation sur l'adresse dédiée à l'enquête publique considérée.

A, Epernay, le 14 décembre 2018

Signature

